

SANTE ET SECURITE POUR LES INTERVENANTS A DOMICILE

PUBLIC CONCERNE	Responsable de service à domicile, coordinateur
PREREQUIS	Pas de prérequis spécifique
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'arsenal juridique en matière de santé et sécurité des intervenants à domicile • Organiser une évaluation permanente des risques professionnels pour ces intervenants • Rédiger le document unique (exhaustif et mis à jour) • Définir et planifier des actions de prévention
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> • Apports législatifs et méthodologiques • Document unique (modèle) • Livret pédagogique reprenant les textes opposables
PROGRAMME	<p>Obligations légales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilités civile et administrative en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles • La responsabilité pénale personnelle du directeur en matière de sécurité des travailleurs et les peines encourues <p>La notion de risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition • Apparition du risque • Justification de la notion de risque et conséquences <p>Les méthodes d'analyse de risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'estimation du risque • Repérer les phénomènes dangereux • Définir les critères d'estimation <p>La gestion des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation du service face à l'évolution et la prévention des risques • Déterminer les secteurs prioritaires • Définir les actions nécessaires à la prévention • Les besoins de formation du personnel • Étude des arrêts de travail <p>Le document unique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation • Composition • Réalisation et mise en forme
FORMATEUR	Juriste ou formateur en prévention des risques professionnels
2 JOURS	
Capitales régionales	
2 260 €	
Autres villes	
2 560 €	

